
INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

Cet appareil est convient au montage en surface de type plafonnier, mural et en extrémité. Quel que soit le montage, fixer la traversée à la boîte de jonction.

MONTAGE AU MUR :

1. Ouvrir le couvercle avant à l'aide d'un tournevis à lame plate (figure 1).
2. Percer les entrées défonçables appropriées pour le montage sur la plaque arrière (figure 2).
3. Acheminer le fil approprié par le trou d'entrée. Faire les connexions électriques à l'intérieur de la boîte de jonction, conformément au schéma de câblage fourni (figure 6).
Pousser l'excès de fils à l'intérieur de la boîte de jonction puis installer la plaque arrière sur la boîte de jonction.
4. Brancher le connecteur de la batterie à la carte de circuit imprimé, remettre le panneau avant sur l'unité.
5. Si la direction du pictogramme installé ne convient pas, le pictogramme peut être enlevé pour changer la direction ou être remplacé (figure 3).

MONTAGE AU PLAFOND OU EXTRÉMITÉ (figure 5):

1. Pour le montage au plafond ou en extrémité, percer l'entrée de montage située sur le dessus ou l'extrémité de l'unité, selon le cas.
2. Insérer le pavillon dans le boîtier à un angle de 20°, puis le tourner afin de le bloquer solidement en position.
3. Acheminer les fils appropriés par le trou de montage sortant du boîtier. Faire les connexions électriques à l'intérieur de la boîte de jonction conformément au schéma de câblage (figure 6).
Pousser l'excès de fils à l'intérieur de la boîte de jonction.
4. Utiliser les vis pour serrer le pavillon sur la traverse (ou le croisillon), de manière à ce que le pavillon soit fixé solidement, bien ajusté sur la surface de montage.
5. Si la direction du pictogramme installé ne convient pas, le pictogramme peut être enlevé pour changer la direction ou être remplacé (figure 3).

Suivant l'installation ou une panne de courant, permettre un temps de recharge de 24 heures avant de procéder à un test de pleine charge.

Cet équipement est fourni muni d'un circuit de protection complexe contre une décharge profonde ou totale de la batterie une fois son rendement utile épuisé.

MISE EN GARDE

AVERTISSEMENT ! Avant tout entretien ou service des pièces, s'assurer que la zone est reconnue comme non dangereuse.

Cet équipement est fourni muni d'un circuit de protection sophistiqué contre une décharge profonde ou totale de la batterie une fois son rendement utile épuisé. Après l'installation ou une panne de courant, permettre un temps de recharge de 24 heures avant de procéder à un test à pleine charge.

Figure 1

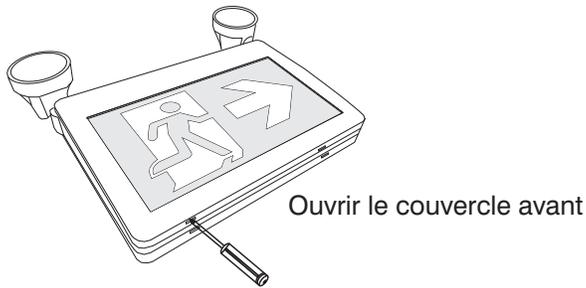


Figure 2

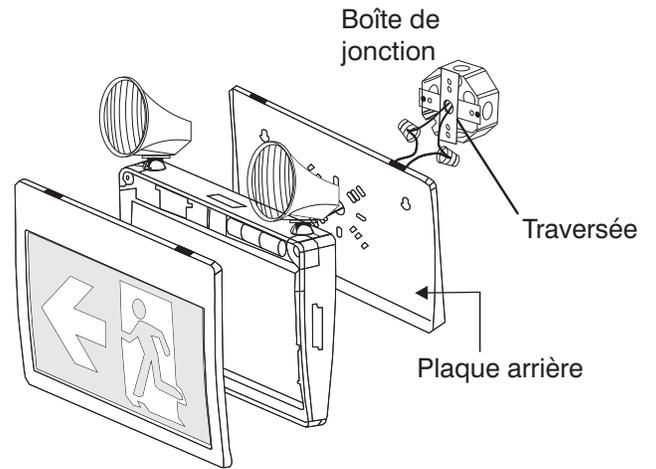


Figure 3

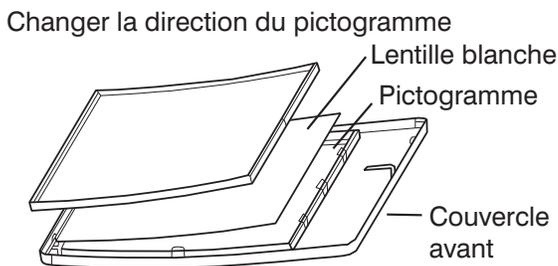
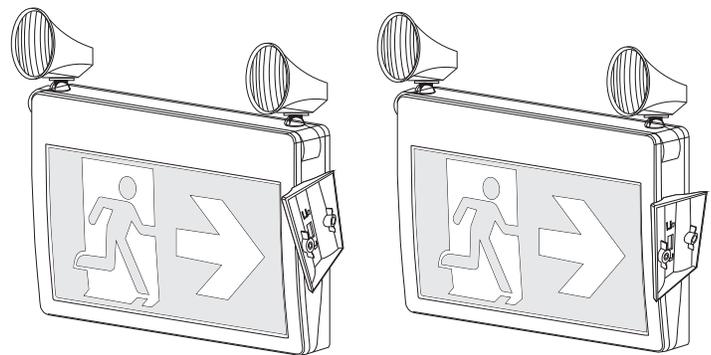
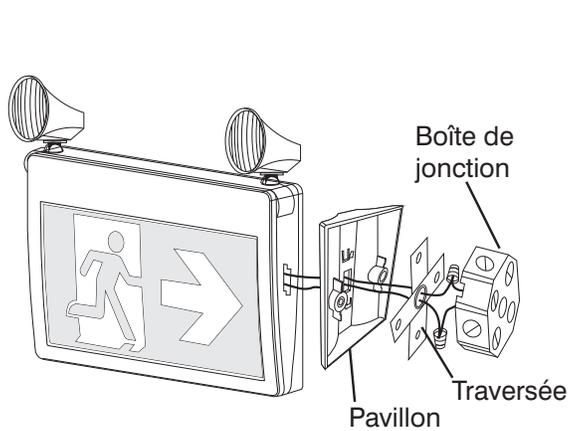


Figure 4



Figure 4

Installation du pavillon pour le montage en extrémité ou au plafond



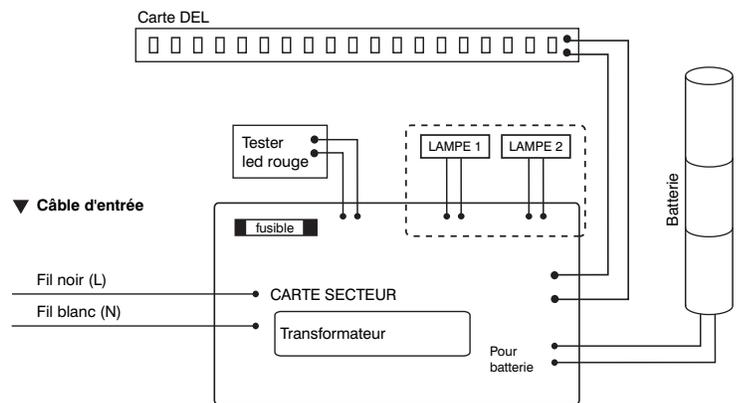
MISE EN GARDE : Tenter d'enlever le pavillon une fois bloqué en position risque de causer des dommages.

Figure 6

SCHÉMA DE CÂBLAGE

Tension de fonctionnement: 120-347 V c.a. 50 / 60 Hz

Modèle # : VE2-C-RM-SP-L-U-OLR-M



ENTRETIEN

1. Le Code exige que l'équipement soit soumis à un test tous les 30 jours et la tenue d'un registre. De plus, l'équipement doit être soumis à un test annuel d'une durée prévue par le Code. L'équipement doit être réparé s'il ne fonctionne pas comme prévu durant toute la durée du test.
2. Les lampes mentionnés lorsqu'il est utilisé selon les instructions fournies avec l'appareil sont conformes aux exigences de la norme CSA 22.2, No. 141 - Unité équipement pour l'éclairage d'urgence.
3. Nettoyer les panneaux/lentilles régulièrement pour que l'enseigne reste bien lisible.

CONSEIL DE DÉPANNAGE

SI L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS PRÉSENTE L'UN DES PROBLÈMES SUIVANTS :

- Le témoin DEL est éteint ou affiche un mauvais statut.
- La bande DEL est allumée pendant l'alimentation CA, mais en état d'urgence n'est pas opérationnelle.
- La bande DEL est allumée, mais la batterie ne se charge pas (la tension de la batterie est faible).

EFFECTUER UNE RÉINITIALISATION SUR LA CARTE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR

1. **Déconnecter l'alimentation CA** : coupez l'alimentation CA de l'appareil d'éclairage de secours.
2. **Débrancher la batterie** : déconnectez en toute sécurité la batterie de la carte du chargeur.
3. **Attendre 10 secondes** : Laissez le système se décharger complètement en attendant au moins 10 secondes.
4. **Reconnecter l'alimentation** : Rebranchez la batterie sur le chargeur.
5. **Rétablir l'alimentation CA** du projecteur.
6. **Vérifier la réinitialisation** :
 - I. Assurez-vous que le témoin DEL fonctionne correctement.
 - II. Vérifiez que la batterie se charge et que la fonction de secours est opérationnelle.

NOTE: Si le problème persiste après la réinitialisation, une inspection plus approfondie du luminaire ou l'aide d'un professionnel pourrait être nécessaire.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS